

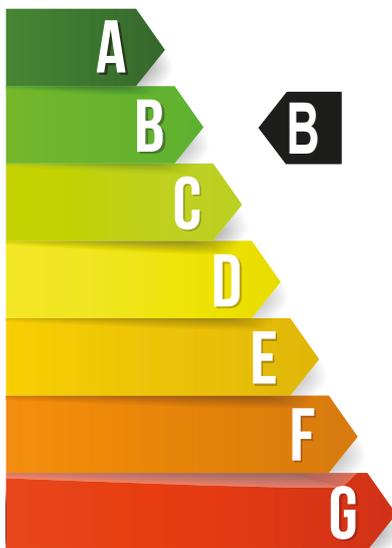
Clos Brévania

27^{bis}-27^{ter} et 29 avenue de la Division Leclerc - 94450 Limeil-Brévannes

24 appartements Bâtiment Basse Consommation

Les équipements
de votre appartement
et de votre résidence :

- Ventilation mécanique
- Isolation renforcée
- Fenêtres en double vitrage



Cette étiquette classe les logements de la catégorie A à G, selon leur niveau de consommation énergétique. Votre logement appartient à la catégorie B



Équipements malins, équipements économes!

Le développement durable, c'est la maîtrise de vos charges.

Éclairage

En partie communes

Votre immeuble est équipé d'un éclairage avec détecteur de mouvement.

Dans le logement

Des douilles de sécurité à installation rapide sont fixées au plafond et sur certains murs pour l'éclairage.

Au lieu des fils électriques habituels qui dépassent, vous bénéficiez de douilles spéciales qui permettent en un seul clip de fixer l'ampoule.

La douille « 2 en 1 » se décompose en deux douilles de formats différents :

- la grande douille au format standard pour les ampoules,
- la petite douille à trois broches pour fixer un luminaire plus sophistiqué.

Pour brancher votre suspension au plafond

- 1 - déclipser la douille,
- 2 - descendre de l'escabeau, visser tranquillement l'ampoule ou connecter les trois fils du luminaire,
- 3 - remonter pour reclipser la douille équipée au plafond.

Pensez à vous équiper en ampoules basse consommation !



Eau

Sanitaires

Les toilettes sont équipées d'une chasse d'eau économique avec double bouton : la consommation est au choix de 3 ou 6 litres.

Compteur d'eau « intelligent »

Votre compteur d'eau par radio-relevable permet une facturation au réel de vos consommations et donc une meilleure maîtrise de votre consommation individuelle.



Isolation thermique

Façade

Veillez à ne rien accrocher sur la façade afin que l'isolant intérieur ne perde pas sa performance thermique.

Logement

Évitez de trouser le plafond car vous perdrez inévitablement en isolation sonore, notamment près des fenêtres. Ne percez jamais les murs à double cloison et les faux plafonds, vous risqueriez de toucher des canalisations.



Chauffage

Il est assuré par une chaudière individuelle.

Pour un confort sans gaspillage, le code de la construction fixe la température moyenne des appartements occupés à 19 °C. De manière générale, voici quelques températures conseillées par pièce :

- Séjour: 20 °C
- Chambre: 18 °C

Vous pouvez baisser la température la nuit.

Si l'appartement est inoccupé dans la journée, la température peut être réduite de 2 °C.



Fenêtres et volets roulants

Les fenêtres sont en PVC gris avec un double vitrage. Pour assurer un bon entretien du PVC, nous vous recommandons des produits nettoyants non agressifs.

Par ailleurs nous vous conseillons vivement :

- de ne jamais percer les coffres des petites fenêtres ainsi que les châssis en PVC pour fixer vos rideaux au risque de perdre la garantie d'une isolation phonique et thermique de haute qualité,
- d'utiliser des systèmes d'accrochage autocollants disponibles dans la plupart des grandes surfaces.



Sûre, accessible et connectée

Une résidence pensée pour tous,
en toute quiétude.

Pas l'air de rien!

La qualité de l'air dans votre logement est maintenue par une ventilation adaptée.

La VMC (ventilation mécanique contrôlée)

Votre logement est équipé d'une ventilation à simple flux: elle permet le renouvellement automatique de l'air et l'élimination des odeurs et de la condensation dans les pièces humides (cuisine, salle d'eau/salle de bains, WC). La résidence est équipée d'une VMC collective hygro-réglable B, basse consommation (qui se régle automatiquement en fonction du taux d'humidité ambiant).

Quelques informations concernant l'usage de votre installation VMC:

- Pour votre sécurité, n'obstruez jamais ses ouvertures.
- Elle est manuelle dans les toilettes et dans la cuisine. Pensez à actionner le bouton-poussoir en cas de cuissons.
- Elle est automatique dans la salle de bains: pensez à actionner la vitesse 2 en cas de bains ou douches.

Les entrées d'air situées au-dessus de vos fenêtres ne doivent jamais être bouchées: elles participent à la circulation et au renouvellement de l'air dans votre logement.

Elles nécessitent un dépoussiérage régulier mais aucun autre entretien particulier.

Contrat Dommages ouvrage

N° Sociétaire : 226086C

N° Contrat : 7607009/1 459964

Entrée sécurisée de la résidence

L'accès du bâtiment se fait depuis l'avenue de la Division Leclerc. Passé le portail d'accès à la résidence grâce aux badges magnétiques et au digicode, vous êtes dans le hall extérieur où vous trouverez les boîtes aux lettres.

Une rue intérieure vous donne accès aux différentes cages d'escalier.

Une porte avec digicode ouvre sur un sas qui donne accès au hall via un vidéophone.

La porte d'entrée de votre logement est isophonique grâce à son double joint. Elle compte deux points d'ancrage et sa serrure de sûreté est renforcée par trois points de fermeture.

Accessibilité garantie

Une place de parking est exclusivement réservée aux personnes à mobilité réduite. Les logements sont « adaptables »: ils sont conçus pour être évolutifs et ainsi accueillir des personnes à mobilité réduite. Ils permettent, par ailleurs, un maintien à domicile des personnes les plus âgées ou qui souffriraient d'un handicap même lourd.

Prévention incendie

Le détecteur de fumée situé dans votre logement est alimenté par des piles (4,5 volts). Veillez à les changer lorsque cela est nécessaire: un signal sonore vous prévient.



Les autres équipements de votre résidence

- 3 espaces collectifs de vélos
- 3 espaces de gestion des ordures ménagères



Clos Brévania

« À quelques pas de la mairie, votre résidence propose des équipements de qualité qui privilégient fonctionnalité et économies d'énergie. »

Jean-Lucas Diaz, président-directeur général de Domaxia



Accès:

En train SNCF / RATP

- Gare RER A de gare de Lyon à Boissy-St-Léger

En bus

- Ligne 4503 K: Villeneuve-St-Georges gare routière - Valenton - Limeil-Brévannes - Bonneuil - Créteil
- Ligne 4504 J1 : gare RER Boissy-St-Léger - centre ville de Limeil-Brévannes - Bas de Valenton - gare SNCF Villeneuve-St-Georges
- Ligne 4504 J2 : gare RER Boissy-St-Léger - Haut de Limeil-Brévannes - centre ville de Valenton - gare SNCF de Villeneuve-St-Georges

Pour plus d'informations sur les horaires et les trajets, rendez-vous sur www.ratp.fr



Contacts

et informations utiles

L'organisation de la collecte fonctionne par zones géographiques. Votre résidence est située dans le secteur C pour la collecte des déchets du quotidien et dans le secteur I pour les encombrants.

Les jours de ramassage :

- Les ordures ménagères : mercredi, samedi.
- Les emballages et journaux : lundi, vendredi.
- Le verre : lundi.
- Les encombrants : le 4^e mardi du mois.
- Les déchets végétaux : voir le site de l'agglomération.

Pour tout autre déchet, la déchetterie est à votre disposition (Avenue Descartes - 0800 138 391).

Retrouvez les dates de ramassage sur www.limeil-brevannes.fr et des informations sur le tri sur www.agglo-plainecentrale94.fr

Mairie de Limeil-Brévannes

2, place Charles-de-Gaulle
94450 Limeil-Brévannes
www.limeil-brevannes.fr



 **DOMAXIA**
La clé de l'accès à
la propriété